



N°35
JANVIER 2022

Villers d'Avenir

Votre bulletin d'informations municipales

DOSSIER ZAC

Un cadre de vie alliant
convivialité et écologie

RECENSEMENT

Utile, simple et sûr !
Découvrez l'équipe
à votre service



LES LUMIÈRES DE L'HIVER



Renseignements utiles

Mairie

02.31.77.02.18

Lundi : 13h30 - 16h

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

9h - 12h et 13h30 - 16h

Mail : mairie@villersbocage14.fr

Pré-Bocage Intercom

Pôle population, jeunesse, développement économique, environnement :

18 rue Émile Samson à Villers-Bocage

Pendant les travaux, les services

sont transférés derrière le centre

Richard-Lenoir, rue Richard-Lenoir.

02.31.77.57.48

Pôle urbanisme et déchets

31 rue de Vire aux Monts d'Aunay

02.31.77.12.36

Du lundi au vendredi : 9h - 12h

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h - 17h

Local des permanences

Mairie - Place Maréchal Leclerc

Conciliateur de justice : M. Ozio

Contactez la mairie : 02.31.77.02.18

Permanence pour le CAUE sur rendez-vous

02.31.15.59.60

Centre des Finances Publiques

Les Monts d'Aunay - Tél. 02.31.77.61.77

Lundi, mardi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 16h

(fermé le mercredi)

Vendredi : 13h - 16h

La Poste

3631

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

(dernière levée : 15h30)

Samedi : 9h - 12h (dernière levée : 12h).

Centre de tri : Rue du chêne, 02.31.25.32.50

Centre médico-social

Les Monts d'Aunay

Rue des jardins Tél. 02.31.77.62.41

Assistants sociaux,

consultation de jeunes enfants

Médiathèque

Place du Général de Gaulle - Tél. 09.65.11.15.16

	Matin	Après-midi
Mardi		14h - 18h
Mercredi	10h - 12h30	14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi		14h - 19h
Samedi	10h - 12h30	14h - 17h

ADMR

Place Maréchal Leclerc - Tél. 02.31.77.33.12

Lundi, mercredi et vendredi : 9h30 - 11h30

Travailleuses familiales : jeudi 14h - 17h

Office de Tourisme

Place Charles de Gaulle - Tél. 02.31.77.16.14

BACER du Pré-Bocage

BAC du Pré-Bocage

51 route de Torigni, Caumont l'Éventé

14240 Caumont-sur-Aure

Tél. : 02.31.77.06.08

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h

Accompagnement et insertion professionnelle

Services à la personne auprès des particuliers

EHPAD

« La Maison de Jeanne » 02.31.77.01.36

Presbytère 02.31.77.02.13

Piscine 02.31.77.00.21

Enseignement

- École primaire : 02.31.77.13.33

- Restaurant scolaire (élém. et mat.) :

02.31.77.91.45

- Collège : 02.31.25.40.30

Déchetterie Maisoncelles-Pelvey

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	14h - 17h
Mardi		14h - 17h
Mercredi	10h - 12h	14h - 17h
Jeudi		14h - 17h
Vendredi	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	10h - 12h	14h - 17h

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

	Matin	Après-midi
Lundi	10h - 12h	14h - 18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi	10h - 12h	14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi	10h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Santé

- Ambulances du Bocage : 02.31.77.07.08

- Centre Hospitalier d'Aunay : 02.31.71.76.76

- Cabinet vétérinaire : 02.31.77.00.22

- Cabinet ophtalmologie : 02.31.36.21.69

- Cabinet dentaire : 02.31.77.04.80

- Médecins : Cabinet médical, rue aux Grains.

Docteurs Condé, Fontaine, Laplanche :

02.31.77.02.60

Docteur Lacombe, rue des Halles :

02.31.77.29.92

Docteur Prével, rue des Halles :

02.31.77.33.55

Planète santé, rue Georges Clémenceau :

Docteurs Bouché, Blanchemain-Bouché

02.31.36.46.39

- Pharmacie Pasteur : 02.31.77.00.60

- Pharmacie Marie : 02.31.77.01.35

Santé (suite)

- Infirmiers :

Mmes Bouclies, Groult, Hatet, Levivier :

02.31.77.12.91

M. Lecocq, Mmes Perrier et Vaugoude :

02.31.77.41.20

Madame Chardin : 07.71.76.81.68

Tarifs location Centre Richard-Lenoir

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022

Habitants de Villers-Bocage

	Journée	WE
1 salle	138 €	189 €
2 salles	292 €	402 €
3 salles	430 €	591 €

Mise à disposition Cuisine : 50 €
Vaisselle : 1€/couvert complet

Habitants hors commune

	Journée	WE
1 salle	207 €	284 €
2 salles	438 €	603 €
3 salles	645 €	886 €

Mise à disposition Cuisine : 50 €
Vaisselle : 1€/couvert complet

Tarif des concessions de cimetières

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022

DURÉE	TARIFS
Concession : 15 ans	95 €
Concession : 30 ans	159 €
Concession : 50 ans	318 €
Columbarium : 15 ans	630 €
Columbarium : 30 ans	1 025 €
Cavurne : 15 ans	171 €
Cavurne : 30 ans	267 €

Taxe de dispersion
(pour le jardin du souvenir) : 50 €

Urgences

- Pompiers : 18

- Urgences médicales :

(nuits, week-end, jours fériés) : 15

- Gendarmerie : 17 ou 02.31.08.35.88

- SAMU Social : 115

- Enfance en danger : 119

- SOS Femmes Violences Conjugales : 3919

- Centre Antipoison (Rennes) : 02.99.59.22.22

- Pharmacie (nuits, week-end, jours fériés) : 3237

- Sécurité dépannage EDF-GDF-GRDF :

09.69.36.35.34

- Enedis (coupure courant) : 09.72.67.50.14



LES LUMIÈRES DE L'HIVER

Décorations et illuminations de Noël

Villers-Bocage s'est illuminé pour les fêtes de fin d'année, du vendredi 3 décembre au dimanche 2 janvier.

Le matériel est loué pour 3 années consécutives et nous arrivons au terme de ce marché. **En 2022, vous découvrirez donc de nouvelles décorations lumineuses.**

Félicitations à nos agents municipaux qui ont réalisé de nombreuses figurines et décors, dispersés partout dans notre commune : Place Maréchal Leclerc, Place de Gaulle, dans les ronds-points, à l'entrée de l'école... Ils ont également fabriqué le cadeau lumineux devant la mairie.

Bravo !



Villers d'avenir - n°35 - Janvier 2022

Place Maréchal Leclerc - 14310 Villers-Bocage - Tél. : 02.31.77.02.18 - Fax : 02.31.77.34.02 - mairie@villersbocage14.fr

Photos : les élus, les associations. **Rédaction :** Annie Prével, Bruno Delamarre, les élus et associations. **Directeur de publication :** Stéphanie Leberrurier. **Réalisation :** Toile de Com. **Impression :** Caen Repro. Les plus grands soins ont été apportés à la réalisation de ce bulletin municipal, toutefois la société Toile de Com, décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions qui auraient pu s'y glisser. Toute reproduction même partielle, contrefaçon, démarquage, sera poursuivie, ainsi que l'utilisation de nos modèles à des fins de prospection publicitaire. Vente interdite. Édition Janvier 2022.



Repas des aînés 2021 - Les doyens à l'honneur.



Repas des aînés 2021 - Une belle parenthèse festive !

LE SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Repas des aînés

La municipalité avait été contrainte de l'annuler l'an dernier à cause de la situation sanitaire. Il était donc très attendu par tous, convives et élus !

Après les discours de Stéphanie Leberurier, maire de Villers-Bocage et de Sylvie Lenourrichel, conseillère départementale, c'est avec un grand plaisir que les membres du conseil municipal ont assuré le service.

Offert par le CCAS aux habitants de + de 70 ans et leurs conjoints, ce repas festif fut agrémenté de chansons des années 50 à 80.

Les doyens de l'assemblée, Madame Lepaulmier et Monsieur Hémerly ont été mis à l'honneur. Une agréable journée offrant une parenthèse festive de détente et de retrouvailles !

UN LOTO À VENIR

Comité de Jumelage Mömbris / Pré-bocage

Le Comité envisage d'organiser un loto le Samedi 5 Février 2022 (si les conditions sanitaires le permettent) à la salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon ; il rencontre toujours un grand succès.

Il a été évoqué la visite de nos amis allemands le week-end de l'Ascension 2022. Pendant leur séjour, ils seront hébergés chez nos membres. Nous les emmènerons visiter notre région et leur ferons découvrir notre gastronomie. Notre comité est ouvert à toute nouvelle adhésion ; aux familles qui voudraient s'investir dans ce beau projet de jumelage, également aux jeunes pour pouvoir faire un échange avec l'Allemagne. L'année prochaine, nos amis allemands nous recevront à leur tour.

Nous espérons que les manifestations prévues puissent avoir lieu, sous réserve de la situation sanitaire...!

Si vous souhaitez rejoindre le comité de jumelage, vous pouvez nous contacter : 06.66.65.95.95 ou 06.79.72.64.55.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Entrées en petite section

Les inscriptions pour l'entrée en petite section (enfants nés en 2019) se dérouleront à la mairie :



MAR. 22
FÉVRIER
9H - 12H

MAR. 22
FÉVRIER
13H30 - 19H

MER. 23
FÉVRIER
9H - 12H

VEN. 25
FÉVRIER
9H - 16H

Merci de vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

État civil

Naissances : OSMONT Rosie, BUQUET ROSANOFF Virgile, OSINSKI Corentin

Mariage : TOURNERIE Roland et JULIEN Colette

Décès : VALLÉE Bernard, LEPOITTEVIN Blanche, GAUGUÉLIN Josette, BOBIER Daniel, GLARDON Lucie, AUVRAY Hélène, LEROYER Juliette, HARIVEL Ernest, GENE-VIÈVE Rolande, GUILLERMIN Patricia, RIVET Pierrette, BOULLOT Jeanne-Paule, MAGLOIRE Georgette, PIQUET Rachel, HÉDOU Maurice, YVAI Louise, DENISE Jacqueline, HUBERT Marie-Louise, BREHIER Lucienne, PELCOT Micheline, PELCOT Claude, CORD'HOMME Joël, EON Raymonde, ALLOT Ginette, JANNIN Antoinette



Jeudi 11 novembre a eu lieu la commémoration de l'armistice de 1918, mettant fin aux combats de la 1^{ère} guerre mondiale. Après l'office religieux, Stéphanie Leberrurier, maire, a lu la lettre de Madame la Ministre déléguée, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. Une gerbe a été déposée.



Dimanche 5 décembre, un hommage a été rendu aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Depuis, Jean-Baptiste Pitel a été élu président de l'association ACPG-CATM suite à la démission de Bernard Porquet. Ce dernier s'est beaucoup investi pour l'association pendant de longues années.



La préfecture a missionné une Unité Mobile de Premiers Secours pour ouvrir un centre de vaccination éphémère le samedi 18 décembre au centre Richard-Lenoir de Villers-Bocage. Plus de 360 personnes ont pu recevoir leur 3^e dose avec le Moderna. L'opération a été renouvelée le mardi 4 janvier. Toute personne pouvait se présenter pour recevoir une 1^{ère} dose, une 2^e ou celle de rappel. Les moins de 30 ans ont été vaccinés avec le Pfizer, les autres avec le Moderna.

SUR NOS MURS

Exposition

Durant toute cette année, le DOC, centre culturel à Saint-Germain-d'Ectot, prend possession des murs de l'Office de Tourisme, dans le cadre de son projet « Territoire Sonore ». Vous découvrirez un carnet de bord qui évoluera tout au long de l'année pour ce projet de l'OMEDOC et du Collectif Manœuvre qui partagent leurs terrains de jeu sonore et visuel pour la création d'objets à habiter, à écouter...

Avec l'ambition de mettre en valeur le patrimoine sonore du territoire, qu'il soit naturellement présent, récolté ou produit.

MAGAZINE DE DESTINATION

Venez découvrir notre tout nouveau magazine de destination ! Un concentré du Pays de Vire à lire au coin du feu, avec notamment un très bel article sur le château de Villers-Bocage et l'interview des managers à découvrir en vidéo !

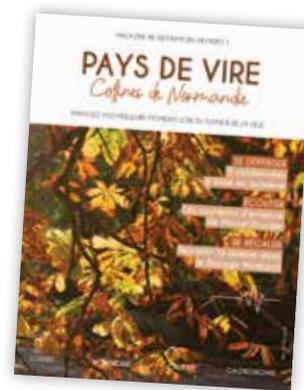
**Office de Tourisme
du Pays de Vire | Collines de Normandie**
Place Charles de Gaulle - 14310 VILLERS BOCAGE

Tél. 02.31.77.16.14

contact@paysdevire-tourisme.fr

Toutes les infos sur :

www.paysdevire-normandie-tourisme.fr



NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Borne électrique

Al'initiative du SDEC (Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados), une 2^e borne de recharge pour véhicules électriques a été installée à proximité du centre Richard-Lenoir. Celle-ci permet une recharge rapide de 2 voitures en même temps ; le paiement se fait par carte. Une 1^{ère} borne se situe Place de Gaulle près de l'Office de Tourisme.



Nouveau jeu

Un nouveau jeu pour les enfants a été implanté dans le périmètre du stade début novembre. Il a coûté environ 15000 euros. Nous déplorons qu'il ait déjà été tagué.



QUARTIER DE LA FONTAINE FLEURIE ET DE L'ECANET

Approbation du Conseil Municipal

Réuni le lundi 20 décembre 2021, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté « Fontaine Fleurie - Ecanet ».

Il est composé des pièces suivantes :

1 Le Programme des Équipements Publics (PEP) qui définit l'ensemble des équipements et ouvrages publics nécessaires à la viabilisation de la zone ainsi que des futurs terrains destinés à accueillir le programme des constructions ; il indique également les modalités de financement et de maîtrise d'ouvrage de ces équipements.

2 Le Programme Global des Constructions (PGC) à réaliser dans la ZAC. Sur le périmètre approuvé lors de la création de la ZAC le 19 avril 2021, représentant une superficie totale d'environ 17,3 hectares, il est prévu la réalisation du programme prévisionnel global suivant :

- **La création d'environ 300 à 320 logements, pour un total prévisionnel d'environ 50 000 m² de surface de plancher, répartis comme suit :**

> Environ 10% de logements locatifs sociaux sous forme de logements intermédiaires et/ou maisons de ville ;

> Environ 15% de petits terrains à bâtir dits « lots denses », d'une surface moyenne de 300 m², destinés à l'accession maîtrisée des ménages primo-accédants ou à faibles revenus ;

> Environ 70% du programme sont prévus sous forme de terrains à bâtir libres de constructeurs, destinés à l'accession libre, et d'une superficie moyenne de 425 à 500 m² ;

> Environ 5% des logements sont prévus dans le cadre d'une réserve pour innovation et sont destinés à recevoir un ou plusieurs programmes innovants sur le plan architectural, social ou environnemental.

- **La possibilité d'installer des équipements, commerces ou services de proximité**, selon les besoins qui pourront être exprimés par l'opération.

- **Les emprises nécessaires à la réalisation des voiries, ouvrages techniques et espaces d'accompagnement paysager représentent environ 5 hectares**, soit près de 30 % du périmètre de l'opération. La surface cessible de la ZAC, c'est-à-dire celle réellement dédiée à l'accueil des logements, représente ainsi environ 70 % du périmètre opérationnel, soit environ 12,3 hectares.

3 Les modalités prévisionnelles de financement (MPF) de l'opération d'aménagement, échelonnées dans le temps.

Celles-ci constituent le plan de financement de l'opération échelonné au fur et à mesure de l'avancement des tranches de travaux. Elles doivent faire apparaître les charges respectives de l'aménageur et de la collectivité concédante.

En l'espèce, les modalités prévisionnelles de financement font apparaître que le bilan d'aménagement de l'opération est équilibré.

Au titre de la ZAC, l'aménageur-concessionnaire Nexity Foncier Conseil :



Zoom sur la phase 1A

- Prend à sa charge le coût et la réalisation de l'ensemble des équipements propres de l'opération ;

- Réalise et finance, au titre d'une participation prévisionnelle en travaux d'un montant de 107 000 € hors taxes, le carrefour de type « tourne-à-gauche », dont la réalisation est indispensable pour assurer de manière sécurisée les flux de véhicules depuis la RD 6 vers la ZAC ;

- Apporte une participation financière de 750 000 € hors taxes à la réalisation d'équipements publics bénéficiant à différents degrés aux futurs habitants et usagers de la ZAC.

Il est par ailleurs rappelé que les constructions et aménagements réalisés dans la ZAC sont exonérés de la part communale de la taxe d'aménagement, conformément aux dispositions des articles L.331-7 et R.331-6 du Code de l'urbanisme. Ils restent toutefois redevables de la part départementale de la taxe d'aménagement.

Le Dossier de Réalisation de la ZAC « Fontaine Fleurie-Ecanet » est consultable par le public sur le site internet de la Commune de Villers-Bocage ainsi qu'en mairie, sur demande, aux horaires d'ouverture habituels jusqu'au 31 janvier 2022.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

> **PRINTEMPS 2022 :**

Lancement de la commercialisation de la première phase.

> **AUTOMNE 2022 :** Démarrage des travaux de viabilisation.

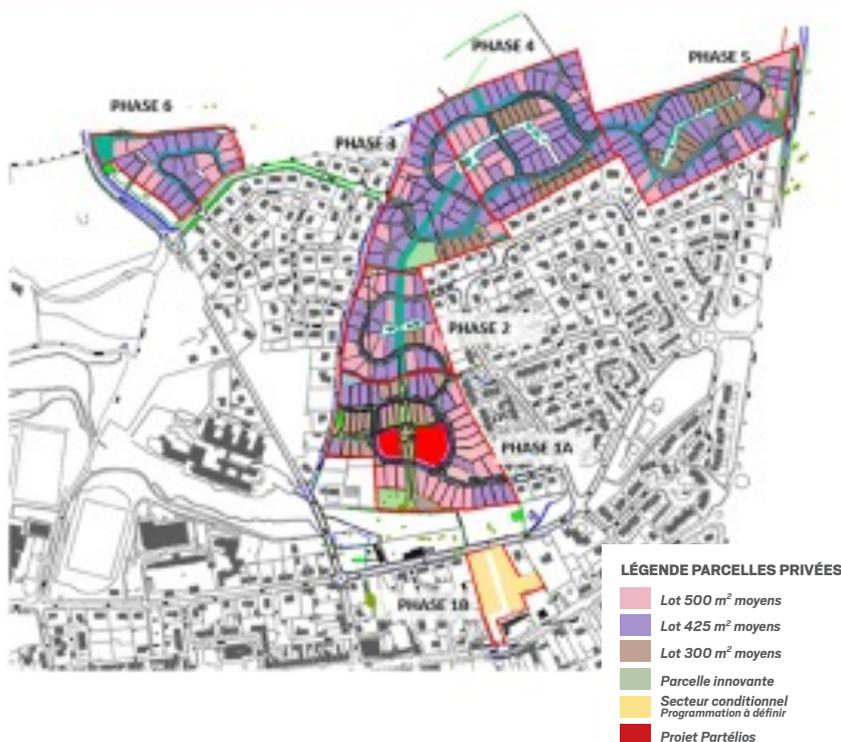
> **ÉTÉ 2023 :** Dépôt des premiers permis de construire.

> **RENTÉE 2024 :** Arrivée des premiers habitants.

Un programme labellisé HQV (Habitat et Qualité de Vie) qui vise la mixité sociale et générationnelle



Projet PARTELIOS : exemple de constructions possibles au cœur de la phase 1A sur le macrolot



Esquisse et Programmation

300 à 320 LOGEMENTS



Logement
intermédiaire



Maison
individuelle



Maison
de Ville

Minimum 10% de logement locatif social

15% de lots denses destinés à l'accèsion maîtrisée et aux ménages primo-accédants ou à faible revenu

Des terrains qui varient entre 300 et 500 m² moyens

Illustrations fournies par Nexity

Amicale de Villers-Bocage pour le Don de Sang Bénévole

L'Amicale de Villers-Bocage pour le Don de Sang Bénévole, remercie toutes les personnes qui n'ont pas hésité à rejoindre le Centre Richard-Lenoir lors des cinq collectes annuelles organisées dans notre commune pour faire don de leur sang. Nous remercions également les commerçants de Villers-Bocage et les employés communaux qui nous ont aidés à la promotion du don du sang et à l'organisation des collectes. Nous n'oublierons pas dans nos remerciements tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour accueillir et écouter les donateurs lors des collations post don. **MERCI ET BONNE ANNÉE 2022 À TOUS !**

N'hésitez pas à nous rejoindre lors des prochaines collectes au centre Richard-Lenoir, de 15h30 à 19h30, aux dates suivantes :

Mardi 01 février 2022, Mardi 05 avril 2022, Mercredi 29 juin 2022, Mardi 20 septembre 2022, Mardi 06 décembre 2022.

Décider de donner son sang, c'est aider les autres à mieux se soigner !



REPRISE DES ACTIVITÉS

Collectionneurs du Pré-Bocage

Après une année d'interruption due au COVID 19, l'association des collectionneurs du Pré-Bocage a repris ses activités. Le dimanche 28 novembre, son traditionnel salon « toutes collections » a attiré beaucoup de monde. Une trentaine de collectionneurs venus du grand ouest se sont retrouvés dans la grande salle du centre Richard-Lenoir à Villers-Bocage. C'est dans le courant de la matinée que les points forts d'échange et de vente ont été réalisés.

Quant aux visiteurs, ils ont afflué toute la journée. Didier Collard, président de l'association des collectionneurs du Pré-Bocage se félicite du succès remporté : « Le salon était ouvert à tout genre de collections (miniatures, plaques de muselets de champagne, cartes postales, timbres...) aux amateurs comme aux professionnels. Si notre salon a été un succès, je le dois à l'ensemble des bénévoles de l'association qui se sont investis durant ces deux jours. »



La P'tite colline

Vous avez envie d'être bénévoles à « LA MAISON DE JEANNE » ou à « L'INSTANT RÉPIT » ? Contactez-nous !

EN 2022, C'EST ENCORE MIEUX !

La Maison de Jeanne

LA MAISON DE JEANNE VOUS PRÉSENTE SES PROJETS POUR L'ANNÉE 2022 :

Dans un contexte de crise sanitaire qui ne favorise pas les relations humaines, La Maison de Jeanne prévoit des nouveautés qui régaleront ses habitants et ses visiteurs :

- une **nouvelle cuisine** à Lavande pour confectionner gâteaux et apéros ;
- au printemps il faudra inaugurer **la P'tite colline**, le nouveau jardin qui vous fait voyager entre mer, campagne et montagne ;
- la sortie de l'ouvrage relatant les récits des habitants sur **« Les saisons de la vie »** ;
- la **« Mobil aînés »** : une marche intergénérationnelle qui fera défiler nos aînés dans la ville ;
- la réfection du **Grand salon**, cœur de la maison avec le soutien de la Fondation des Hôpitaux ;
- la candidature pour un **habitat inclusif** intergénérationnel et de nombreux groupes de travail pour **affiner les pratiques** d'accompagnement des personnes.

L'instant répit propose aux séniors : Le bol d'air (marche adaptée), le Café « Ça déménage » pour travailler la mémoire au Shadoc, des séances de socio-esthéticienne, des bilans diététiques ou d'aménagement de logement, des formations et du répit pour les aidants.

La Maison de Jeanne 13 rue Pierre Curie 14310 Villers-Bocage Tél. 02.31.77.01.36

L'instant Répit 13 rue Pierre Curie 14310 Villers-Bocage Tél. 06.40.82.27.86

PETIT BILAN À LA MI-SAISON

Football

En attendant de fouler le nouveau terrain d'honneur, nos équipes poursuivent leurs très bonnes prestations, voici la situation à la mi-saison :

L'équipe A est première de son groupe avec 3 points d'avance et un goal-à-versement très favorable ; **l'équipe B est deuxième ex æquo** ; **l'équipe C est elle aussi première de son groupe** ainsi que les vétérans !

Pour les jeunes, le bilan est aussi très positif : les U18 accèdent en élite, les U16 finissent premiers de leur groupe R2, les U15 n'ont pas démerité, ils n'ont pas baissé les bras malgré un championnat très relevé.

Pour l'ensemble des équipes de jeunes, les en-



fants continuent d'évoluer grâce à l'implication d'éducateurs très compétents.

Un petit mot aussi sur les équipes féminines qui continuent à inscrire le nom de l'USVB Football dans la Basse-Normandie.

Notre président est satisfait de l'implication

des bénévoles et insiste aussi sur l'arrivée de deux nouveaux arbitres : Antonin ANNE et Jérôme MARIE qui viennent épauler Laurent LERAY.

Il souligne aussi le record du nombre de licenciés, proche des 400 !



GV DE VILLERS-BOCAGE

LES COURS DE LA SEMAINE

GYM Villers-Bocage

L'association de gymnastique volontaire de Villers-Bocage vous propose de pratiquer la **Zumba, le Pilâtes et/ou la multi-activité**. Pour vous accueillir, deux salariées dispensent des cours à la salle Richard-Lenoir :

- les lundis de 20h15 à 21h15, les mardis de 18h15 à 19h15 et les vendredis de 17h30 à 18h30 pour la multi-activité ;
- les mercredis de 17h30 à 18h30 pour le Pilâtes ;
- les mardis de 17h30 à 18h15 pour la Zumba Ado ;
- et les mardis de 19h15 à 20h15 pour la Zumba adultes.



Contacts : gym.villers@orange.fr

Laure LESOURD (Présidente) : 02.31.25.64.26

Patricia BERRIA-MORETTI (Trésorière) : 07.69.70.25.36

Caroline PORET (Secrétaire) : 06.12.35.09.56



RETOUR AUX PARQUETS

Pré-Bocage Basket

Après la saison 2020-2021 tronquée par la crise sanitaire, tant sur le plan des compétitions que des organisations, les licenciés du Pré-Bocage Basket ont pu de nouveau fouler les parquets au début de l'automne.

Avec pas moins de quatorze équipes engagées cette saison, le club est représenté sur la quasi-totalité des catégories, des U7 aux seniors, avec déjà de très bons résultats d'ensemble ; notamment chez les féminines où les

U13 filles se sont qualifiées pour les phases hautes en catégorie Région.

Fidèle à ses qualités de club formateur, le Pré-Bocage Basket poursuivra en 2022 son programme qui vise à impliquer ses joueurs dans l'apprentissage de l'arbitrage, essentiel à la pratique de notre sport en compétition.

Enfin, le président du PBB ainsi que l'ensemble du bureau tenaient à vous souhaiter une très bonne année 2022. En espérant aussi santé et réussite sportive à tous ses licenciés.

CHAMPIONS DU CALVADOS

Tennis

Après quasiment deux années sans compétitions, nos vétérans ont terminé le championnat d'hiver avec un très beau et inattendu succès. Grâce à leur parcours sans faute, nos joueurs ont accédé aux phases finales. Loin d'être favoris avec des classements inférieurs et après une rencontre longue et indécise, nos joueurs l'ont remporté et sont champions du Calvados en catégorie + de 55 ans.

Félicitations à ce groupe, composé de joueurs de 60 à 82 ans, qui a fait preuve de combativité et d'esprit d'équipe pour défendre les couleurs de Villers-Bocage.

Autre distinction : Vianney Hue a été récompensé par la médaille d'argent de la Fédération Française pour son travail bénévole et son implication au service du tennis.

Nous rappelons que l'adhésion au club est possible à tout moment de l'année.

Renseignements : Vianney au 06.80.75.16.34.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.



Équipe +55 ans



Vianney Hue et Gilles Moreton (Président de la F.F.T.)

UNE ASSOCIATION MULTI-ACTIVITÉS

Sports et Loisirs en Pré-Bocage

Notre association propose des activités sportives, culturelles et de loisirs sur le territoire du Pré-Bocage. A ce jour, Sports et Loisirs en Pré-Bocage compte 170 membres répartis dans les différentes sections. Cinq activités sont proposées : badminton, VTT, football de table, bridge et arts plastiques.

Les activités sont orientées « loisir et plaisir de pratiquer ensemble » mais de nombreux licenciés sportifs s'adonnent à la compétition jusqu'au plus haut niveau national pour certains.

L'association n'a pas d'employé mais attache une grande importance à la formation des encadrants bénévoles qui sont qualifiés dans leurs disciplines respectives.

Sports et Loisirs en Pré-Bocage participe à l'animation locale en organisant des randonnées et des compétitions de VTT, des tournois de badminton et de babyfoot, des expositions d'art. L'incontournable « foire à tout de Villers » est organisée par l'association depuis plus de quarante ans.

Venez vous joindre à nous !

Président : Jérôme PIOLINE **Adresse :** 15 rue d'Evrecy 14260 BAUQUAY **Tél. :** 02.31.77.91.79 - **Mail :** jerome.pioline@orange.fr



Union Commerciale, Industrielle et Artisanale du Pré-Bocage

La QUINZAINE COMMERCIALE a eu lieu du 10 au 31 Décembre 2021 : 1 bon voyage de 1000 €, 3 bons week-ends de 300 € chaque et 5000€ de chèques-cadeaux ont été gagnés chez les commerçants ; soit presque 7000 € de gain sur tout le PRÉ-BOCAGE. 90 commerçants, restaurateurs, activités de service ont permis à leurs clients de tenter leur chance. **Remise des prix aux gagnants en Janvier !**

Les animations organisées par l'UCIA en collaboration avec les associations et collectivités ont ravi petits et grands ! Manège, balade en calèche, canon à neige, spectacle de feu « LUNE ROUGE » !

Les CHÈQUES-CADEAUX de l'UCIA PRÉ-BOCAGE ont eu du succès cette année. De nombreuses mairies, entreprises et particuliers en ont achetés, pour un montant de plus de 75 000€ depuis le 1^{er} Janvier 2021.

Les actions UCIA PRE-BOCAGE prévues en 2022 :

- **FORUM EMPLOI** avec la CPME, Autour d'une Table, et autres partenaires **le jeudi 17 mars au Centre Richard-Lenoir**
- **DÉFILÉ DE MODE** le vendredi 1^{er} avril au Centre Richard-Lenoir
- **SALON DE L'HABITAT** les samedi 23 et dimanche 24 avril au Centre Richard-Lenoir

Informations et Contact : 06.82.38.65.05



CAMPAGNE D'HIVER

Les Restos du Cœur

La campagne d'hiver des Restos du Cœur a débuté le lundi 22 novembre. En raison du nombre croissant de bénéficiaires, **il y a dorénavant 2 distributions par semaine**. Le centre de Villers-Bocage est par conséquent ouvert tous les mardis et vendredis matins de 9h à 11h. Une collecte départementale a eu lieu le samedi 12 octobre ; la prochaine collecte nationale se déroulera le samedi 5 mars 2022.

Nous remercions tout particulièrement le collège de Villers-Bocage qui a organisé auprès des élèves une collecte alimentaire en décembre, ainsi que l'agence immobilière Malapel de Villers-Bocage qui a collecté un grand nombre de jouets. Ainsi une distribution de jouets a pu être effectuée avant Noël, pour la plus grande joie des enfants.

En raison de la situation sanitaire, les inscriptions se font uniquement sur RDV.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez nous contacter aux heures d'ouverture du centre des Restos du Cœur : 16 rue Saint Germain 14310 Villers-Bocage
- soit par mail : ad14.villers@restosducoeur.org - soit par téléphone : 02.31.36.69.55



Depuis de nombreuses années (plus de 30 ans !), une saison de spectacles est proposée aux habitants du Pré-Bocage et des environs.

Elle offre des spectacles professionnels, dont la qualité n'a rien à envier à ceux qui sont programmés dans de grandes villes. Associée maintenant à la programmation culturelle de Pré-Bocage Intercom, l'AIPOS, animée par une équipe de bénévoles fidèles et efficaces vous propose pour la saison 2021-2022.

N'oubliez pas que l'abonnement reste le tarif le plus avantageux !

Pensez à réserver pour tous les spectacles, car la salle est le plus souvent remplie par les « mordus », qui sont de plus en plus nombreux et fidèles...

La saison est déjà bien avancée, dépêchez-vous !

DERNIERS SPECTACLES :

29 mars 2022, 20h30 - DANSE - 45 min.

Salle des fêtes Les Monts d'Aunay
« C'est toi qu'on adore » « Pode ser »

28 avril 2022, 20h30 - THÉÂTRE - 1 h.

Salle des fêtes Les Monts d'Aunay
« Le syndrome du banc de touche »

Mail : info@aipos.org

Réservations (sauf lundi) : 02.31.77.60.84

www.aipos.org



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

 le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.



Aurélie CATHERINE, coordinatrice du recensement avec l'équipe des agents-recenseurs



Sylvie GIBERT



Christelle VARIN



Léone LECANU



Catherine DELASALLE



Svetlana FOUCHER



Nathalie FURON



Catherine BAZIRE

Pour garantir votre sécurité,
tous les agents recenseurs
viendront à votre rencontre munis
d'une **carte officielle.**

POUR SE FAIRE DU BIEN

Les trois trésors

COURS DE QI GONG : gymnastique de santé

ATELIERS SOIN DE SOI : bienveillance, libération

Pour s'accorder un moment privilégié de « connexion » avec son corps tout en lâchant son mental. Lutter contre le stress, les angoisses, les douleurs, les tensions... Retrouver l'harmonie, le bien-être physique et mental, l'équilibre, la souplesse dans la bienveillance et l'ouverture. Pour tous les âges, il n'est jamais trop tard.

Possibilité de s'inscrire en cours d'année et cours d'essais gratuits. Venez vous ressourcer pour un bien-être ou un mieux-être au quotidien.

Renseignements : ass.lestroistresors@gmail.com ou 07.83.18.81.50



pour tous, toute la vie, partout

1^{ER} RÉSEAU ASSOCIATIF NATIONAL DE SERVICES À LA PERSONNE

Aide à Domicile en Milieu Rural

Gâce à ses bénévoles et ses salariés, l'ADMR agit au quotidien auprès de la population, de la naissance à la fin de vie, et innove pour construire une société plus solidaire et contribuer au développement du lien social. Le Service d'Aide à Domicile de l'ADMR offre tout un ensemble de services et d'accompagnement adaptés aux besoins de la population et améliore la qualité de vie des familles, des personnes en situation de handicap, des séniors en perte d'autonomie mais aussi des actifs et des jeunes retraités. Notre modèle économique responsable et non lucratif et notre maillage d'associations de proximité permettent également de créer des emplois stables sur tout le territoire. Alors, comme les 100 000 salariés et 80 000 bénévoles qui composent le mouvement ADMR, rejoignez l'association ADMR la plus proche de chez vous, pour être vraiment utile aux autres et pour faire vivre au quotidien nos valeurs communes de solidarité, d'universalité et de proximité au service de la population.

ADMR Place Maréchal Leclerc - 14310 VILLERS-BOCAGE

02.31.77.33.12 - villers.bocage@fede14.admr.org - www.admr.org



MONOXYDE DE CARBONE

GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL



1^{ère} cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz. Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

AGIR SUR LES APPAREILS À COMBUSTION



Cheminées, Poêles, Chauffages d'appoints, Chaudières, Groupes électrogènes

AVANT L'HIVER

Faites contrôler et entretenir les appareils à combustion destinés au chauffage et/ou à la production d'eau chaude par un professionnel qualifié ; Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

TOUTE L'ANNÉE

N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité ; Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, brasero...); Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage...) des groupes électrogènes ou tous moteurs thermiques (scooter, moto, voiture...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

AGIR SUR LA CIRCULATION DE L'AIR

Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle (entrée et sortie d'air) qui assurent la circulation permanente d'air neuf dans le logement ; Aérez quotidiennement, régulièrement et suffisamment longtemps les pièces de vie du logement (salon, salle de séjour, chambres...) pour renouveler l'air ambiant, notamment après une occupation prolongée.

QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?

- Aérez immédiatement les locaux,
 - Si possible, arrêtez les appareils à combustion,
 - Évacuez rapidement les locaux et Appelez les secours.
- Ne réintégrez les locaux qu'une fois la source responsable identifiée et après le passage d'un professionnel qualifié.

LES PREMIERS SIGNES D'INTOXICATION SONT :



Si vous ressentez ces symptômes ou que vous les observez sur quelqu'un de votre entourage, appelez les secours au 112, 18 ou 15 et par SMS au 114 pour les personnes sourdes et malentendantes

Ding, Dingues d'arts

Depuis bientôt deux ans, la vie s'est déroulée un peu entre parenthèses pour nous tous. A cause de ce fichu virus, pas de réunion en atelier, pas de cours de peinture, pas de projet concret... Quelle triste période! En novembre 2021, l'assemblée générale de l'association a pu se tenir, et les projets pour l'année 2022 se profilent à l'horizon dans l'enthousiasme des dix-sept adhérents... mais ne seront possibles qu'avec le respect des consignes sanitaires officielles demandées au fil des semaines.

A noter sur vos agendas, voici nos projets afin de remettre de la couleur dans nos vies à tous :

- Février 2022 : expo à la maison de retraite de Villers-Bocage dans la grande salle de vie.
- 28/29 mai 2022 : expo à la chapelle St Clair de Banneville-sur-Ajonc.
- 7/8/9 octobre 2022 : expo au centre Richard-Lenoir de Villers-Bocage.
- Décembre 2022 : vide-atelier.

Dans l'attente de vous retrouver lors de ces manifestations, nous vous souhaitons une année 2022 plus positive, joyeuse et colorée que 2021.

CULTURE À PARTAGER

La boîte à livres

La boîte à livres, située Place Maréchal Leclerc à proximité de La Poste, a été remise en état et repeinte par les agents des services techniques de la commune.

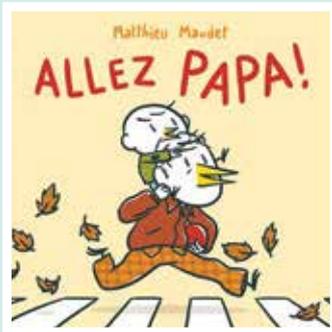
C'est quoi une boîte à livres ? C'est une micro-bibliothèque de rue. Chacun est invité à y prendre ou à y déposer des livres. C'est un échange, un partage. Les ouvrages doivent être en bon état et sont à disposition de tous gratuitement. Vous leur offrez ainsi une seconde vie.



LES COUPS DE COEUR Médiathèque

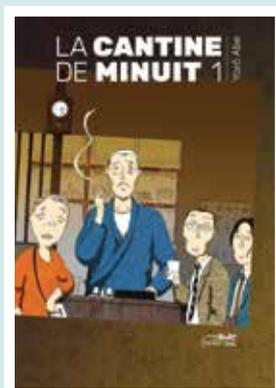
"Allez, papa!" De Matthieu Maudet – École des loisirs

Il est (beaucoup) trop tôt... Mais c'est l'heure pour ce petit garçon plein d'énergie de tirer son père du lit pour aller jouer dehors : ballon, toboggan... sont au programme. Une histoire menée tambour battant !



"La cantine de minuit" Tome 1, de Yaro Abe – Le lézard noir

Dans ce restaurant situé au fond d'une ruelle d'un quartier de Tokyo, le patron vous accueille de minuit à 7h du matin pour vous servir des plats typiques du Japon ; chacun d'eux étant lié aux souvenirs d'une personne. Il n'y a que de la soupe de miso et du saké au menu mais le patron prépare n'importe quel plat à la demande, tant qu'il a les ingrédients nécessaires.
Une façon originale de découvrir la cuisine et la vie nocturne du Japon.



Calendrier des collectes des déchets ménagers

Modification des calendriers de collecte : pourquoi uniquement 2 mois de calendriers disponibles sur 2022 ?

Une étude d'optimisation des tournées de collecte est en cours actuellement sur le service de Valorisation, Collecte et Recyclable.

Initialement prévue pour le 1er janvier 2022, la mise en place des nouvelles tournées a été décalée au 1er mars 2022. De ce fait, les calendriers de ces nouvelles tournées seront distribués courant du mois de février.

Les calendriers pour les mois de janvier et février, n'ont donc pas subi de changement et sont uniquement disponibles en version numérique sur le site internet de Pré-Bocage Intercom.

Pourquoi la hausse des tarifs de la redevance ?

A l'image des années précédentes, la grille tarifaire de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures

Ménagères) va de nouveau subir une hausse en 2022.

La gestion des déchets coûte de plus en plus cher à la collectivité, malgré toutes les politiques incitatives mises en place sur le territoire, cette redevance ne diminuera pas.

En 2022, les principaux éléments impactant le budget seront les suivants :

- La hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) de 33% pour les déchets enfouis (Ordures ménagères collectées par PBI et traitées par le SEROC ; encombrants collectés en déchèteries et traités par un prestataire de service)

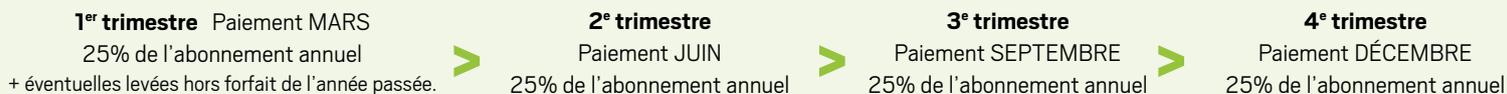
- Suite au renouvellement du marché arrivé à échéance au 31 décembre 2021, l'augmentation des tarifs d'enlèvement et de traitement des déchets issus des déchèteries est de 54% pour l'année 2022.

Le cadre législatif évoluant en permanence, il est nécessaire de s'y adapter et de le respecter. Pour autant, l'objectif de PBI est de maîtriser au maximum cette augmentation, notamment en étudiant toutes les pistes d'optimisation des coûts et de réflexion d'organisation permettant d'y parvenir.

JANVIER		FÉVRIER	
SA	1	MA	1
DI	2	ME	2
LU	3	JE	3 05
MA	4	VE	4
ME	5	SA	5
JE	6 01	DI	6
VE	7	LU	7
SA	8	MA	8
DI	9	ME	9
LU	10	JE	10 06
MA	11	VE	11
ME	12	SA	12
JE	13 02	DI	13
VE	14	LU	14
SA	15	MA	15
DI	16	ME	16
LU	17	JE	17 07
MA	18	VE	18
ME	19	SA	19
JE	20 03	DI	20
VE	21	LU	21
SA	22	MA	22
DI	23	ME	23
LU	24	JE	24 08
MA	25	VE	25
ME	26	SA	26
JE	27 04	DI	27
VE	28	LU	28
SA	29		
DI	30		
LU	31		

Ordures ménagères
 Recyclables

Quand s'acquitter de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) ?



Le Grand Jeu du Tri

Relie chaque déchet dans la poubelle ou le conteneur approprié !



déchèterie



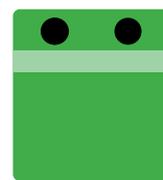
sac jaune tri sélectif



ordures ménagères



composteur



conteneur à verre



essuie-tout, Conteneur à verre : bouteille de bière, Composteur : peau de banane, Déchèterie : piles, Sac jaune : barquette de lardons, sachet de baquette, rouleau de papier toilette, bouteille de jus de fruit, couvercle de pot de confiture, dentifrice, Sac d'ordures ménagères : éponge, verre cassé, masque jetable,

Solutions

Un doute sur un déchet ?

Consultez et téléchargez le mémo-tri sur www.seroc14.fr/trier/ ou téléchargez l'application « Guide de tri ».

